

A man with short brown hair and a beard, wearing a yellow t-shirt and blue jeans, is walking through a field of tall grass. He is surrounded by several brown cows with horns. The background is a lush green landscape with trees and hills under a bright sky.

Agriculture et zones humides

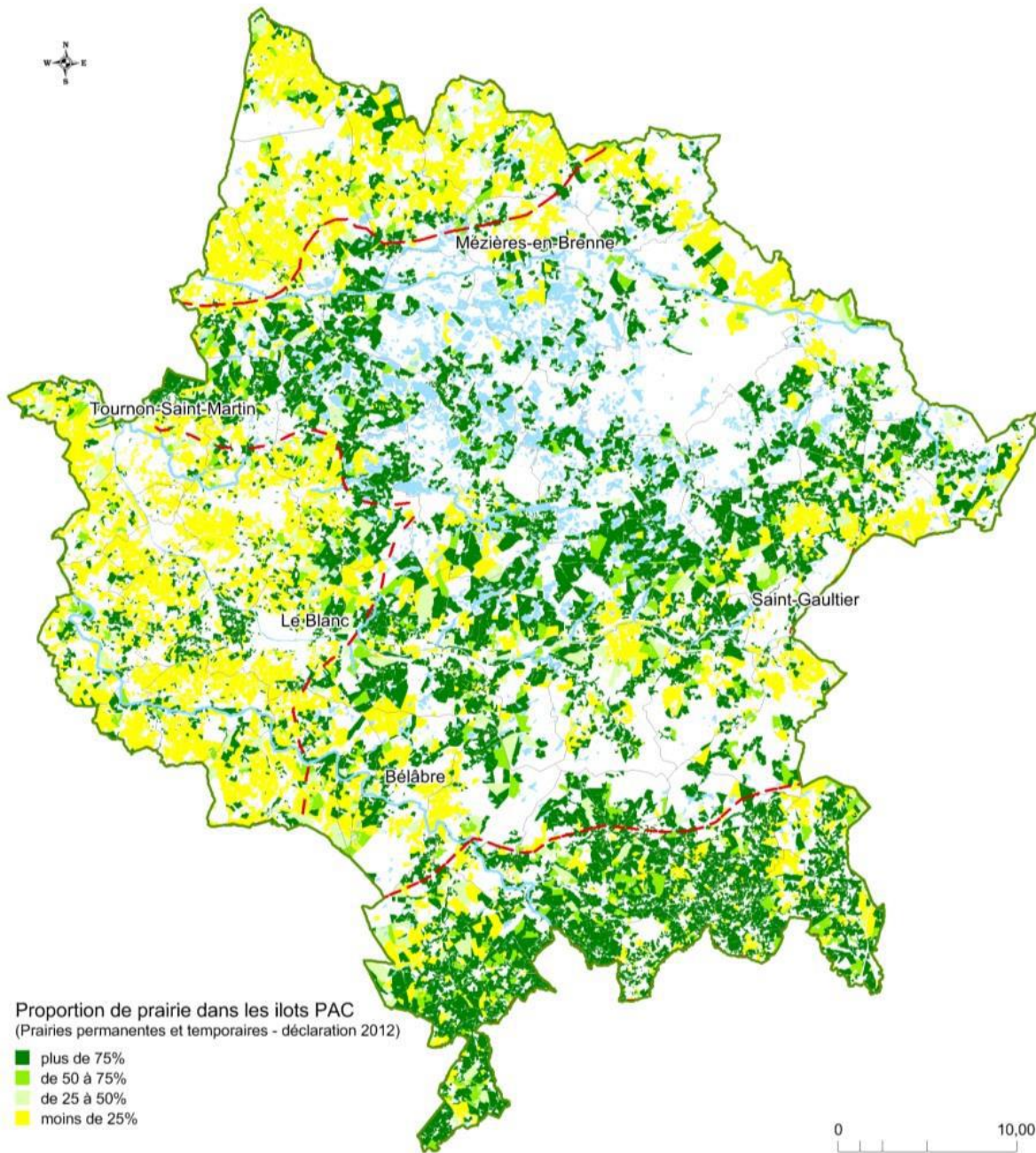
Le cas de la Brenne

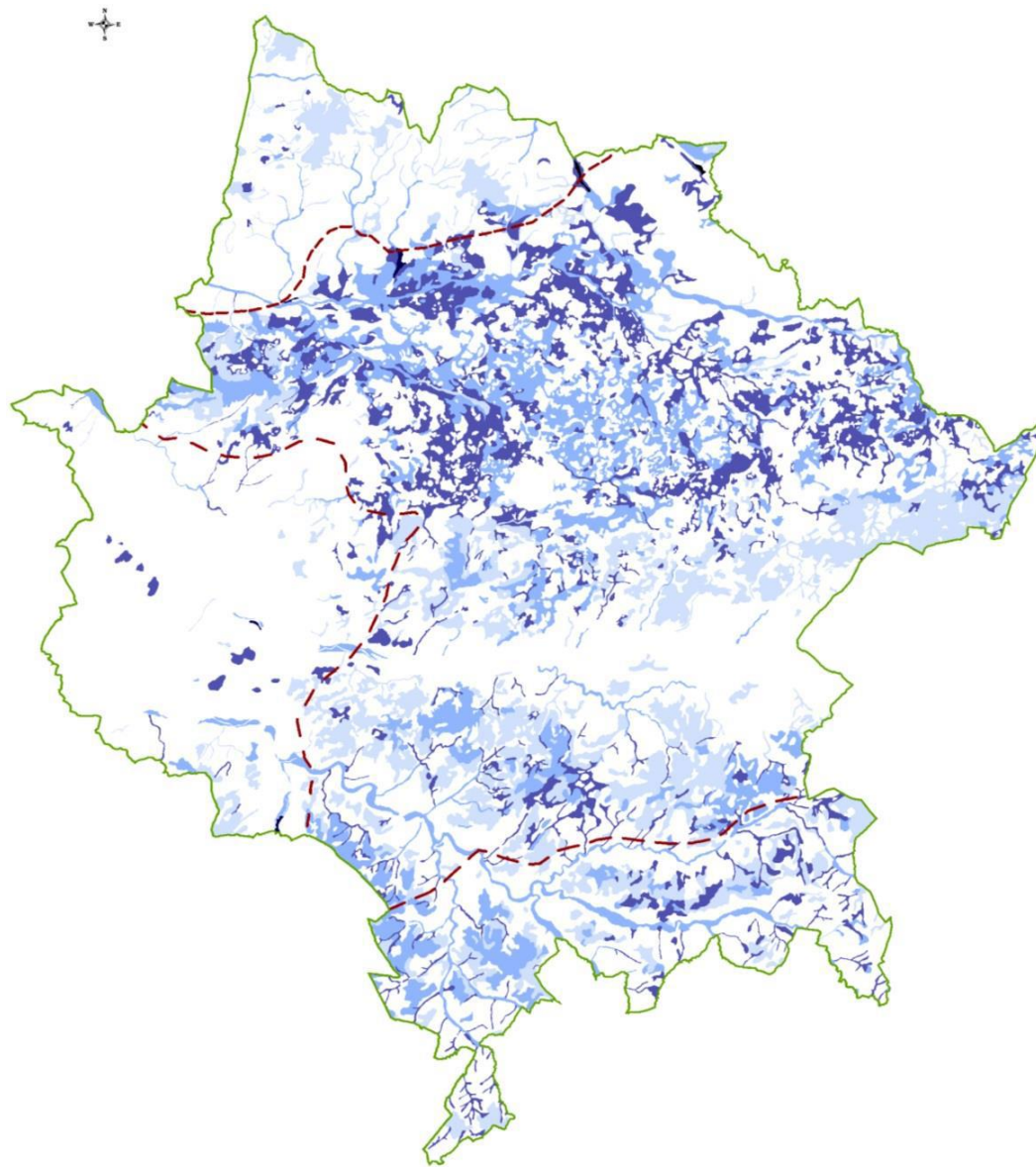
Séminaire Ramsar / Paris / 27 novembre 2015



- ZPS Brenne (58 311 ha)
- ZSC 1 Grande Brenne (58 052 ha)
 2 Vallée de la Creuse et affluents (5 283 ha)
 3 Vallée de l'Anglin et affluents (4 139 ha)
- Ramsar (138 200 ha)

ZSC : Zone Spéciale de Conservation (Directive "Habitats")
ZPS : Zone de Protection Spéciale (Directive "Oiseaux")
Ramsar : Convention visant la protection des zones humides d'importance internationale





Probabilité

- 20 à 40%
- 60 à 80%
- 80 à 100%
- 100% Réductisol
- 100% Histosol
- 0%

0 10,00
kilometres

Un contexte difficile

- Des sols hydromorphes peu productifs, très humides en hiver, très séchants en été
- Une production fourragère sensible aux aléas climatiques
- Un élevage allaitant traditionnel très extensif
- Un marché foncier très pénalisant
- Un fort risque de déprise et d'enfrichement





La Brenne





La Brenne









Une réforme de la PAC pénalisante

- Difficile de se projeter en 2019, mais globalement la réforme semble pénaliser les grandes unités très extensives
- Nouveau calcul PMTVA
- Suppression PHAE partiellement compensée par majoration ICHN (plafond de 75 ha contre 100 ha)
- Nouvelles MAEC beaucoup moins rémunératrices que les MAEter
- Une grande dépendance économique aux MAE: 20% à 30% du RBE



Les MAEter en Brenne

- 160 contrats pour 8 800 ha de SAU
- Essentiellement MAEter 1 Herbe 07
- Natura 2000 prioritaire, un peu de Ramsar



Les MAEC en Brenne

- Le Parc naturel régional de la Brenne est animateur du PAEC
- Un objectif local difficile à faire partager au niveau régional
 - proposer une suite aux 160 éleveurs dont les contrats s'achevaient au 15 mai 2015
- 5 mesures ouvertes : MSHP, MSPE, Herbe 07, haies, herbe 03 + herbe 06
- Autodiagnostic des exploitants pour les mesures herbagères qui s'appuient sur les diagonales des MAEter. Une centaine de participants aux formations











Bilan 2015

- 102 dossiers déposés sur la zone Ramsar dont 68 en Natura 2000 prioritaires :
 - 42 SHP: 4907 ha
 - 13 SPE: 1177 ha
 - 34 H07: 1487 ha
- 3 M€ sur 5 ans ne permettent de retenir que 80 dossiers
- Un niveau de rémunération nettement inférieur aux MAEter:
 - SHP 80 €/ha contre 165 €/ha pour MAEter 1, plafonnements...



Quelle prise en compte des ZH?

- La zone RAMSAR n'est pas prioritaire dans la stratégie régionale MAEC
- L'enjeu Eau n'est abordé qu'à travers la protection des captages prioritaires et nappes souterraines
- Pas de mise en œuvre de la mesure Herbe 13 Prairies humides, qui semble mal adaptée aux caractéristiques d'une ZH comme la Brenne
- Le Parc s'apprête à signer un contrat territorial de ZH avec l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, qui permettra notamment le co-financement de MAE ZH, en particulier sur les étangs



De la nécessité d'une ISZH

- Les MAEC ne sont pas des mesures à caractère économique, mais visent à encourager des changements de pratique
- Elles ne sont pas pérennes et n'offrent pas de perspectives durables à l'exploitant agricole
- Elles flèchent prioritairement les sites, habitats ou espèces Natura 2000
- On a besoin d'un outil permettant de compenser les handicaps structurels des ZH
- Il faut anticiper la réforme de la carte des zones défavorisées en 2018 qui risque de faire sortir des ZH du bénéfice de l'ICHN

